



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **M. Arnold Bruno**, 1977 Icogne
Auteur des Plans : M. Arnold Bruno
Nature du projet : Rénovation
Situation : Icogne, Parcelle n°1192, Plan n°6, au lieu-dit « ASSA »
Zone : A bâtir – Zone de chalets
Coordonnées : 1'127'383 / 2'599'901
Propriété de : M. Arnold Bruno
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : c9e6ee4c

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 28 mars 2025

L'Administration communale

